

Nomination de chefs de division.....	307
Nomination de chefs de service.....	307

Ministère de l'Education et des Sciences

Décret n° 92-513 du 2 mars 1992 portant modification du décret n° 80-1136 du 15 septembre 1980 portant création du grade de professeur principal de l'enseignement secondaire.....	308
Nomination de directeurs.....	308
Nomination d'un sous-directeur.....	308
Nomination d'un secrétaire d'établissements d'enseignement supérieur et de recherches.....	308
Maintien de fonctionnaires en activité dans le secteur public.....	309

Ministère de la Culture

Nomination d'un directeur.....	309
Nomination d'un chef de service.....	309

Ministère de la Jeunesse et de l'Enfance

Décret n° 92-523 du 2 mars 1992 fixant l'horaire hebdomadaire de service dû par le corps des animateurs sportifs.....	309
Nomination d'un directeur.....	310
Nomination d'un chargé de mission.....	310

Avis et Communications

Ministère des Communications

Avis aux titulaires des comptes à la caisse d'épargne nationale de Tunisie.....	311
---	-----

lois

Loi n° 92-21 du 9 mars 1992, portant ratification de l'avenant portant amendement de l'article 2 de la convention relative à l'échange de produits agricoles conclue entre les Etats de l'Union du Maghreb Arabe.

Au nom du peuple;

La chambre des députés ayant adopté;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Est ratifié l'avenant annexé à la présente loi, signé à Casablanca le 16 septembre 1991, et portant amendement de l'article 2 de la convention relative à l'échange de produits agricoles conclue entre les Etats de l'Union du Maghreb Arabe.

La présente loi sera publiée au *Journal Officiel de la République tunisienne* et exécutée comme loi de l'Etat.

Tunis, le 9 mars 1992.

ZINE EL ABIDINE BEN ALI

1) Travaux préparatoires :
Discussion et adoption par la chambre des députés dans sa séance du 4 mars 1992.